



Tours-Fondettes
agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations

CAPa (niveau 3)

Certificat d'Aptitude Professionnel agricole

Jardinier Paysagiste

RNCP 38386 date d'enregistrement : 10/06/2015



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÈVELE TON TALENT

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

CFA Fondettes et Chinon



>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des ouvriers capables de s'insérer dans la vie active et de réaliser les tâches suivantes :

- reconnaître et entretenir les végétaux d'ornement, entretenir des espaces à thèmes, réaliser de la maçonnerie paysagère, mettre en œuvre des techniques d'aménagement, utiliser du matériel en sécurité.
- exercer en tant qu'ouvrier paysagiste, au sein d'une entreprise ou d'une collectivité.



>> PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir entre 16 et 29 ans ou 15 ans sortant de 3ème
- Justifier d'une bonne condition physique



>> MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 12 semaines de formation en centre (Fondettes et Chinon)
- 35 semaines en entreprise
- 826 heures en centre de formation sur 2 ans
- 1 semaine au centre et 3 semaines en entreprise
- 5 semaines de congés payés



>> COÛT ET FINANCEMENT

- Formation garantie par un contrat de travail financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités, ouvrant droit à une protection sociale.
- Prise en charge des frais pédagogiques par l'OPCO de l'entreprise ou le CNFPT pour les collectivités (5 549,00 € par an non assujéti à la TVA)
- Restauration et hébergement disponibles sur l'Agrocampus ou avec partenaires du CFA de CHINON.



>> RÉMUNÉRATION

Formation rémunérée entre 27 % et 100% du SMIC, en fonction des conventions collectives nationales.

Âge de l'apprenti	Ancienneté dans l'entreprise	
	1 ^{ère} année de contrat	2 ^{ème} année de contrat
16 à 17 ans	27 %	39 %
18 à 20 ans	50 %	60 %
21 à 25 ans	53 %	61 %
26 ans et plus	100 %	100 %
SMIC brut au 1 ^{er} janvier 2026 de 1 823.03 € / Smic horaire 12,02 €		



>> CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise de paysage ou une collectivité
- Capacité d'accueil du CFA

>> MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Test de positionnement
- Entretien de motivation
- Fiche de renseignement complétée + bulletins



>> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- Formation sur 2 ans
- Début cycle de formation septembre



ACCÈS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés

Nos
atouts

Pourquoi choisir

Tours Fondettes agrocampus ?

Son partenariat avec son réseau d'entreprises



Ses serres horticoles, son internat et la proximité de Tours par le bus (n°11 arrêt Agrocampus)



Son site historique et son parc arboré de 25 hectares



Ses équipes de formateurs issus du milieu professionnel



Ses accompagnements individualisés

VERSION 02/2026

CONTACT ET INSCRIPTION : Secrétariat Apprentissage

CFA de Tours-Fondettes agrocampus – BP40079 – 37230 FONDETTES PPDC
cfa.indre-et-loire@educagri.fr – Tel : 02 58 40 03 30 taper 2

www.tours-fondettes-agrocampus.fr



Tours-Fondettes agrocampus



>> CONTENU DE LA FORMATION

MODULES DE LA FORMATION	MATIERES PRINCIPALES	Volume horaire
DOMAINE COMMUN		
Agir dans des situations de la vie sociale	Histoire-géographie, éducation socioculturelle, mathématiques, technologies de l'informatique et du multimédia, sciences économiques, sociales et de gestion	160 h
Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle	Français, éducation socioculturelle, biologie-écologie, Education Physique et Sportive	108 h
Interagir avec son environnement social	Français, anglais, sciences économiques, sociales et de gestion, Education Physique et Sportive	100 h
Activités à l'initiative des équipes pédagogiques	Soutien, remédiation, tremplin pour la 2 ^{nde} ...	24 h
Activités pluridisciplinaires du domaine commun		4 h
DOMAINE PROFESSIONNEL		
Insertion du salarié dans l'entreprise	Sciences économiques, sociales et de gestion	44 h
Maintenance des matériels	Sciences des techniques des équipements et des aménagements paysagers, physique chimie,	80 h
Mise en place d'aménagements paysagers	Sciences et techniques des aménagements de l'espace, sciences et techniques des agroéquipements, biologie et écologie	96 h
Travaux d'entretiens Paysagers	Sciences et techniques des aménagements de l'espace, sciences et techniques des agroéquipements	108 h
Module d'Initiative Professionnel pour l'acquisition d'une double compétence : Jardins de Villes et Jardins spécialisés - Approche du Paysage		80 h
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel		22 h
TOTAL DES HEURES		826 h

RÉFÉRENTIEL DE LA FORMATION : <https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/capa/jp/capa-jp-exam>



>> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel avec :
 - cours théoriques en salle, accès à un CDR (Centre de Ressources) et des salles informatiques
 - études de cas concrets
 - séance de travaux pratiques sur le site du centre ainsi qu'en chantier école et accès aux plateaux techniques
 - individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation après entretien et test de positionnement



>> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- 80 % en Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- 20 % en examen final (Epreuve terminale orale)



>> MODALITÉS DE VALIDATION

- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

ÉPREUVES	DISCIPLINES	Épreuves en CCF	Coef	Epreuves terminales	Coef
Enseignement général	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	oui	2	Non	
	Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	oui	2	Non	
	Interagir avec son environnement social	oui	2	Non	
Enseignement professionnel	Entretenir la végétation (fiches d'activités)	non		oui	4
	Réaliser les entretiens des installations et des infrastructures paysagères	oui	2	non	
	Réaliser en sécurité des travaux d'aménagements paysagers	oui	4	Non	
	Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels, et équipements	oui	2	Non	
	S'adapter à des enjeux professionnels locaux Jardins potagers	oui	3	Non	



>> DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

- Ouvrier en espaces verts dans une entreprise de paysage ou en collectivités, administration...
- Poursuite d'études possible en :
 - BPA OASP
 - BP niveau 4 Travaux paysagers
 - BAC PRO Aménagements Paysagers



>> SATISFACTION ET RÉUSSITE

Satisfaction	Recommandation	Réussite à l'examen	Taux d'interruption
70 % en 2025 (Taux de participation apprentis : 50%)	94 % en 2025	97% en 2025	18.7% en 2023-2024
	Poursuite d'études	Insertion professionnelle	Taux de rupture
	57 % en 2024	38 % en 2024	12.05% 2023-2024